

*Brésil : La chambre des députés
approuve un projet de loi sur
l'égalité salariale*



La Havane, 5 mai, (RHC)- La Chambre des députés du Brésil a adopté ce jeudi par 325 voix contre 36 le projet de loi présenté par le gouvernement, qui prévoit l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes pour des emplois de valeur égale ou dans l'exercice d'une même fonction.

Ce projet de loi, l'une des promesses de campagne de Lula, établit des mécanismes de transparence et de rémunération à suivre par les entreprises, détermine l'augmentation de la surveillance et prévoit l'application de sanctions administratives.

En cas de ségrégation fondée sur le sexe, la race, l'ethnie, l'origine ou l'âge, outre les différences de salaire, l'employeur devra payer une amende administrative équivalente à 10 fois la valeur du nouveau salaire.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/321760-bresil-la-chambre-des-deputes-approuve-un-projet-de-loi-sur-legalite-salariale>



Radio Habana Cuba